

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique,
de la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature

Inspection générale de l'environnement et du développement durable

Arrêté du 19 décembre 2025 portant nomination d'un membre de la formation d'autorité environnementale de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable

NOR : TECV2534741A

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Vu le décret n° 2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable ;

Sur proposition du chef de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Patricia VALMA, inspectrice générale à l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable, est nommée membre de la formation d'Autorité environnementale, pour une durée de 3 ans, en raison de ses compétences en matière d'environnement.

Article 2

Le chef de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au bulletin officiel du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature.

Fait le 19 décembre 2025

Monique BARBUT